



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 45259

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales l'état du projet de mise en activité d'une carte nationale d'identité munie d'une puce et infalsifiable.

Texte de la réponse

Il est précisé à l'honorable parlementaire que les cartes nationales d'identité actuellement délivrées sont hautement sécurisées, ce qui les rend infalsifiables. Néanmoins, il est envisagé d'introduire dans cette carte un composant électronique. Un projet de loi portant création d'une carte nationale d'identité électronique est en cours d'élaboration, il devrait être soumis à l'examen du Parlement au début de l'année 2005.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45259

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5962

Réponse publiée le : 28 septembre 2004, page 7593